

Décision n°2024-09-SI

Relative à la validation de sortie d'inventaire d'un véhicule Renault Kangoo (DC-788-GG)

Le Président d'Aix Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,
Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,
Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 relative à la délégation de pouvoirs au Président de l'Université le paragraphe 11 de son article 1^{er},

Considérant que les nouvelles directives ministérielles dans le domaine de l'écologie incitent au renouvellement du parc automobile de l'établissement lorsque les circonstances le permettent,

Considérant que le véhicule présente des pannes mécaniques intermittentes et aléatoires,

Considérant que ces pannes sont susceptibles de mettre en danger les agents utilisant ledit véhicule,

Considérant que la valeur nette comptable dudit véhicule est égale à 0 euro,

DÉCIDE

Article 1 :

Est autorisée la sortie de l'inventaire véhicule Renault Kangoo immatriculé DC-788-GG.

Article 2 :

Ce véhicule doit être remis en conséquence au Commissariat aux ventes des domaines de la région PACA pour aliénation.

Article 3 :

La Direction Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 28 octobre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

The image shows a blue ink signature of Eric BERTON written over a circular official stamp of Aix Marseille Université. The stamp contains the text 'Aix Marseille Université' and the 'amU' logo.

Eric BERTON

Publiée le : **04 NOV. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **04 NOV. 2024**